

LES 9 ENGAGEMENTS DE LA FILIERE

- 1** Soutenir la consommation des fruits et légumes frais, notamment par la promotion du programme « Des Fruits et Légumes à l'École ».
- 2** Pérenniser la contribution existante du CASDAR et soutenir les investissements de la filière fruits et légumes frais
- 3** Affirmer que l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires est nécessaire à la compétitivité des opérateurs de la filière et ne pas imposer une réglementation supplémentaire à celle demandée au niveau européen.
- 4** Adapter l'accessibilité des fruits et légumes à tous les signes de qualité communautaires et nationaux.
- 5** Mettre en place un agrément de l'Education nationale pour permettre l'information et l'éducation à une alimentation saine, riche en fruits et légumes frais.
- 6** Valider avec l'interprofession le dispositif législatif relatif à la contractualisation afin de l'adapter aux spécificités et réalités économiques des acteurs de la filière fruits et légumes frais.
- 7** Soutenir les efforts de la filière dans ses démarches volontaires visant à lutter contre le gaspillage alimentaire, et ce, dans une approche cohérente, tout en préservant les démarches qualité mises en œuvre par la filière des fruits et légumes frais.
- 8** Obtenir de l'Union européenne que la communication collective sur l'origine nationale des produits soit autorisée tant en France que sur les marchés extérieurs.
- 9** Soutenir des investissements de la filière, la promotion de nos entreprises et de nos produits sur les marchés extérieurs et s'engager à ne pas prendre de réglementation française qui ne fasse l'objet de réciprocité au niveau communautaire et international, afin d'établir la compétitivité des produits et des entreprises françaises.